

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement D'ALBERTVILLE Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-trois, le 1er juin,

Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

<u>Présents</u>: Christelle BRIU, Alexine LAFAY, Anne-Emmanuelle LECLERE, Christel MAILHÉ, Coline MARGUERETTAZ, Marie-Claude SORREL, Lionel ARPIN, Corentin BOUCHER, Romain BOUVET, Mathieu LECLERCQ, Frédéric LIMBARINU, Alain MARGUERETTAZ.

<u>Absents excusés</u>: Joël ARPIN, Joëlle CAMPERS (pouvoir à Anne-Emmanuelle LECLERE), Michel CLAIR, Christine CLEMENT (pouvoir à Christel MAILHE), Michèle FERRARIS (pouvoir à Lionel ARPIN), Eric JACQUEMOUD.

Secrétaire de séance : Romain BOUVET

Nombre de conseillers en exercice : 18 - Présents : 12 - Votants : 15

Date de la convocation: le 25 mai 2023.

Date de publication: 7 juin 2023 au 7 août 2023

Madame MAILHÉ Christel explique au conseil municipal qu'une délibération doit être prise pour ajuster les sommes budgétisées sur l'opération 206.

En effet, l'opération a été provisionnée à hauteur de 92 818.33 € alors que la facture réelle s'élève à 92 818.48 € soit un dépassement de 15 centimes d'euros.

Aussi, pour ajuster l'opération, il est nécessaire de modifier le montant provisionné au BP comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Sens	Compte	Opération	Montant
Dépenses	21752	206	0,15
Recettes	2318		0,15

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEI ENGEG D'INVESTIGATION			
BP 2023	Nouvelle proposition	Montant	
4 206 860,82	0,15	4 206 860,97	
DEFICIT REPORTE		608 136,50	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 814 997,47	

Accusé de réception en préfecture 073-217302850-20230601-2023-004-002-DE Date de télétransmission : 07/06/2023 Date de réception préfecture : 07/06/2023

RECETTES D'INVESTISSEMENT

BP 2023	Nouvelle proposition	Montant
4 814 997,32	0,15	4 814 997,47
EXCEDENT REPORTE		(#)
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 814 997,47

Considérant les termes de l'exposé des motifs ci-dessus, le conseil municipal décide :

- → D'APPROUVER le budget supplémentaire 2023 de l'opération 206 du budget principal M14.
- → D'AUTORISER le Maire à signer toutes pièces issues de la présente.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire, Lionel ARPIN Le secrétaire de séance, Romain BOUVET